

PLAN D'ACTION – COMITÉ MOBI 16-24

DOCUMENT DE TRAVAIL
LE 21 DÉCEMBRE 2009
VERSION 3

1. BREF HISTORIQUE

Au cours de la dernière année, le Carrefour jeunesse-emploi Laurentides (CJEL) a réalisé une démarche de planification stratégique lors de laquelle nous avons convenu démocratiquement d'assurer un leadership dans la concertation des services dédiés aux 16-24 ans.

C'est dans cet esprit que nous souhaitons rencontrer les acteurs clés du milieu afin de développer des partenariats visant la mise en place d'une meilleure continuité de services. Nous profitons également de ces rencontres afin d'évaluer les possibilités de développer un projet collectif visant à soutenir l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

Soucieux de ne pas réinventer la roue, nous avons repris certains éléments identifiés lors de la planification communautaire « **Agir ensemble et en harmonie pour améliorer l'intégration des personnes de 16 à 24 ans¹** », car nous croyons qu'il est opportun de mettre sur pied un mode de concertation en regard des jeunes de 16-24 ans voire même 16-30 ans.

Pour mener à bien ce projet, les services de madame Martine Labelle ont été retenus, afin qu'elle rencontre les partenaires du milieu de manière à recueillir leur contribution concrète et leurs apports dans la mise en place d'un modèle de concertation qui répondrait à leur besoin. Nous les interpellons également quant à leur vision des enjeux et des projets que nous devrions prioriser dans notre milieu.

Finalement, au début du mois de décembre, nous avons convié les partenaires à une rencontre afin de leur exposer les résultats de notre tournée et identifier un projet commun que nous pourrions mettre en œuvre.

30 organismes ont avoir généreusement contribué à l'identification des enjeux et des projets collectifs qui devraient être priorisés au sein de la MRC des Laurentides. Ces rencontres nous ont également permis de dégager les difficultés rencontrées à l'égard de l'accompagnement des jeunes. Pour une meilleure compréhension, nous nous sommes permis de les regrouper à l'intérieur de trois grands axes d'intervention. 1. *l'insertion sociale et professionnelle des 16-24 ans*, 2. *Mobilisation – Communication* et 3. *conditions de vie et besoin de base*

¹ <http://www.forumjeunesse.com/forum-pub-communiques.php>

Finalement, l'analyse des instances de concertation locale nous aura permis d'entamer une réflexion quant au mode de concertation souhaité pour soutenir l'insertion des jeunes de 16-24 ans.

La rencontre du 2 décembre 2008 a permis de réunir 23 personnes représentant 18 organismes du milieu afin de poursuivre l'exercice de priorisation, et ce, en fonction des éléments ressortis lors des rencontres semi-dirigés auxquelles vous avez participé.

En ce qui a trait aux difficultés rencontrées, voici ce qui a été priorisé lors de la rencontre :

1. l'estime de soi, la motivation, la persévérance et l'encadrement;
2. la faible scolarisation;
3. le manque d'hébergement.

En ce qui à trait aux projets collectifs, voici les trois axes à prioriser :

1. la communication entre les organisations et les intervenants;
2. le développement des comportements et des attitudes au travail, les compétences, la persévérance et l'estime de soi chez le jeune adulte;
3. la mise sur pied d'un plateau de travail.

L'exercice de mobilisation aura permis de faire renaître le plan communautaire en tenant compte que l'intégration des 16-24 ans soit perçue et traitée comme un facteur de développement des communautés, tant sur le plan social qu'économique. Également, nous avons pu constater que plusieurs éléments de ce plan demeurent encore aujourd'hui des préoccupations de notre milieu.

Un comité de suivi a été formé afin de reprendre les éléments discutés et ainsi prioriser les actions à mettre en place. Une volonté de travailler ensemble est souhaitable afin d'assurer des actions concertées à l'insertion des jeunes de 16 – 24 ans de la MRC des Laurentides.

Axe de développement 1 : l'insertion sociale et professionnelle des 16-24 ans					
Objectif 1. Favoriser le développement des comportements et des attitudes au travail, les compétences, la persévérance et l'estime de soi chez le jeune adulte;					
Stratégie	Résultats visés	Moyens	Porteur	\$	échéance
Hausser la scolarisation des jeunes	Offrir une façon d'apprendre autrement pour les décrocheurs	Appuyer la mise en place d'une Maison familiale rurale	MFRL		En développement
Développement de plateforme de travail	Soutenir le développement de comportement et attitudes liés au travail	Déposer un projet auprès de Service Canada dans le cadre des «Connexions compétences»	CJEL		En cours
	▶				
	▶				
	▶				
	▶				
	▶				
	▶				
	▶				
	▶				

AXE DE DÉVELOPPEMENT 2 : MOBILISATION - COMMUNICATION					
Objectif 1 Développer des partenariats en regard de la continuité de services aux 16-24 ans					
Stratégie	Résultats visés	Moyens	Porteur		échéance
Assurer un leadership dans la concertation des services aux 16-24 ans s'inspirant, entre autres, de la planification communautaire de la MRC des Laurentides	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Développer une vision partagée de l'insertion des jeunes adultes 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Concerter les partenaires intéressés à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes autour actions prioritaires ▶ Organiser une journée à l'intention des intervenants du milieu 	CJEL		En continu à déterminer
Renforcer les relations entre les partenaires jeunesse (16-24 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Augmenter les collaborations entre nos organisations ▶ Meilleure connaissance des services et des ressources du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 3 Midi-conférences dans les organisations ▶ 	CJEL	Ex : CSL, CJ, org. communautaires	à déterminer
Favoriser la communication entre les organisations	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Développer un système souple de référence ▶ Valoriser les bons coups des jeunes ▶ Visibilité des services, des ressources... 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Informer nos partenaires sur une base régulière pour leur faire connaître les services des organismes ▶ Courriel - nouvelle (Newsletter) ▶ Bottin des ressources (papier) 	CJEL		Non-réalisé Non-réalisé Réalisé

AXE DE DÉVELOPPEMENT 3 : CONDITIONS DE VIE ET BESOIN DE BASE					
Objectif 1. Évaluer le potentiel de développement de services de base (Café – Soupe populaire – Hébergement)					
Stratégie	Résultats visés	Moyens	Porteur	\$	échéance
Évaluer les besoins de services en hébergement de courte durée.	▶ Nombre de fois que les organismes ont été confrontés au besoin ▶	▶ Demandé aux organismes de compléter de tenir un registre des besoins	Les organismes du milieu		à déterminer
Recensement des pratiques en hébergement jeunesse	▶ Connaître les obstacles rencontrés, ▶ Identifier les pratiques gagnantes	Visiter les ressources de de Lachute et de st-Eustache	Diane D et l'Écluse		Avril
	▶				
	▶				
	▶				
	▶				
	▶				
	▶				
	▶				
	▶				
	▶				